

Rapport public Parcoursup session 2024

LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 7%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Tous les candidats	33	711	529	223	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	476	359	157	25	73,5 %
			Masculin	235	170	66	9	26,5 %
			Total	711	529	223	34	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	1	0	0	0 %
				Sans mention	23	4	0	0	0 %
				AB	116	51	2	2	5,9 %
				B	264	230	51	11	32,4 %
				TB	222	207	135	18	52,9 %
				TBF	37	36	35	3	8,8 %
				Total	664	529	223	34	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	2	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				Total	8	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	30	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				Total	38	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	625	524	218	33	97,1 %
			En réorientation	35	4	4	1	2,9 %
			Non scolarisés	19	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	27	0	0	0	0 %
			Autres	5	1	1	0	0 %
			Total	711	529	223	34	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	272	195	49	4	
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	209	195	115	20	
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	139	115	49	8	
			Autres doublettes	37	24	10	2	
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
LEGTPA Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat) - CPGE - BCPST (7591)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	41,4 %	36,9 %	22 %	11,8 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	31,8 %	36,9 %	51,6 %	58,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	21,2 %	21,7 %	22 %	23,5 %
		Autres doublettes	5,6 %	4,5 %	4,5 %	5,9 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques, en anglais et lettres	Notes de première et de terminale en : Mathématiques, Sciences Physiques, Sciences de la Vie et de la Terre	Essentiel
	Résultats dans les matières scientifiques, en anglais et lettres	Résultats des épreuves anticipées de Français du baccalauréat	Important
	Résultats dans les matières scientifiques, en anglais et lettres	Notes de terminale en Anglais et en Philosophie	Important
	Progression	Moyennes générales en première et en terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Champs "Méthode de travail" de la fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
	Capacité à s'investir et à s'organiser	Champs "capacité à s'investir" de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation personnelle et participation aux journées portes ouvertes	Capacité à réussir dans la formation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Néant	Néant	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Une commission composée de professeurs-enseignants en BCPST se réunit pour examiner et sélectionner les dossiers des candidats selon les critères préalablement établis.

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle. Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent accorder la plus grande importance au travail à fournir et aux résultats à obtenir durant leur première et leur terminale au lycée. La participation aux journées portes ouvertes vient en complément de leur motivation (projet) à suivre leurs études dans la filière BCPST et dans l'établissement. Les élèves en réorientation sont vivement invités à venir aux journées portes ouvertes.

Signature :

NOEL BOISSONNADE,

Chef d'établissement de l'établissement LEGTPA

Louis Pasteur (Clermont-Marmilhat)